

VOUS, organisateur-trice du PIQUE-NIQUE entre voisins

NOM : Prénom :

Quartier :

Adresse :

Tél : N° de mobile :

Courriel :@

Votre projet

Merci de décrire en quelques lignes votre projet, les animations prévues :

.....
.....
.....

Date du pique-nique :

Adresse (place, rue, impasse, voie privée, square, cour d'immeuble, autre) à préciser :

.....

Horaire : deh àh (pour rappel 22h maxi)

Nombre de voisins attendus sur l'ensemble de la manifestation :

Nombre maximum de personnes présentes simultanément :

Une information aux voisins est prévue : oui non

comment ? quand ?

Merci d'indiquer sous forme de plan l'implantation de votre manifestation et son emprise sur l'espace public :

.....



Demande de soutien auprès de la Ville d'Angers

Aide matérielle

Je souhaite demander le soutien logistique des services de la Ville d'Angers.

En cas de besoin de matériel et selon les disponibilités, la direction des bâtiments vous propose un kit composé de tables, chaises ou bancs pour 64 personnes.

En cas de disponibilité du matériel, il sera livré à l'organisateur/organisatrice du pique-nique entre voisins. Le matériel devra être gardé dans un endroit clos et abrité le temps de la mise à disposition.

Pour cela, je vous remercie de préciser :

Adresse de livraison et reprise du matériel * :

Contact (nom et prénom) et numéro de téléphone (fixe et portable) pour la livraison/reprise du matériel :

* Le matériel sera livré entre le mercredi et le vendredi, entre 9h et 16h30.

Le matériel sera récupéré entre le lundi et le mercredi, entre 8h30 et 16h.

Je demande un kit communication (affiches et invitations) **pour inviter mes voisins.**

Affiche (nombre) : Carton d'invitation (nombre) :

Règles de sécurité

Je demande une autorisation d'occupation de l'espace public.

(les voies privées, les espaces non circulés, les espaces en pied d'immeuble locatif et privé ne sont pas concernés)

J'indique les dates et horaires d'occupation du site :

Montage le : de à h

Démontage le : de à h

Véhicules nécessaires à l'installation :

Je demande un arrêté provisoire d'interdiction de circulation.

Nom de la rue, impasse, place :

Toute la voie

Seulement une partie, du n° au n°

Je demande un arrêté provisoire d'interdiction de stationnement.

Nom de la rue, impasse, place :

Toute la voie

Seulement une partie, du n° au n°

Pour mieux vous connaître (Facultatif)

Depuis quand habitez-vous sur Angers ?

Depuis quand habitez-vous le quartier ?

Avez-vous déjà organisé un pique-nique entre voisins ?

Avez-vous déjà sollicité le soutien de la ville pour l'organisation d'un pique-nique entre voisins ?

oui non

Si oui, en quelle année ? et sur quel quartier ?

Si non, existe-t-il déjà des pique-niques entre voisins dans votre quartier ? oui non

Vous vous engagez à :

- **Prendre en charge la sécurité générale** sur le site pendant la durée de la manifestation, dans le cas où le repas se situe sur une zone circulée.
- **Éviter tout bruit** pouvant gêner le voisinage **après 22h**.
- **Ne pas installer de sonorisation**.
- **Ne pas installer d'aménagement sur la chaussée circulée** pouvant rendre difficile la circulation des secours.
- **Ne pas installer de barbecue ou du matériel de cuisson sur la voie publique**.
- **Utiliser le matériel mis à disposition dans les conditions d'usage habituelles**.
En cas de dégradation du matériel prêté, la Ville d'Angers pourra vous demander d'en rembourser la valeur.
- **Nettoyer et ranger le matériel utilisé** (tables et chaises) dans le container dédié à cet effet à la fin de la manifestation.

En tant qu'organisateur,

vous devez assurer la charge de la sécurité générale du site affecté à la manifestation.

Encadrement par :

Nombre d'organiseurs :

Moyens de liaison :

Je soussigné(e) : atteste l'exactitude des renseignements notés, reconnais avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

À Le

Signature :

INFOS et RETRAIT DU DOSSIER

VILLE D'ANGERS / Pôle Territorial Monplaisir & Deux-Croix Banchais

Relais mairie Monplaisir, 2 bis, boulevard Allonneau

Ouverture : lundi et jeudi 14h-17h30 ; mardi, mercredi et vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30

Tél. : 02 41 37 53 47 / www.angers.fr

Merci de nous retourner ce document complété au moins 1 mois avant la date du pique-nique

Partie réservée à l'administration

Date de réception de la demande par le pôle territorial :

Demande N° :

Date de l'enregistrement :

Disponibilité du matériel :